L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. | NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 21 SEPTEMBRE 1866. | Entre les rues Bienville et Conti.

G. F. WEISSE & Cie.
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS

NOUVELLE-ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 21 SEPTEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par S. Guinault—Coin Bienville et Passage de la Bourse, meubles.

Par René Gutierrez — sur la Levée, au pied de la rue Commune, pommes, sans réserve.

Par O. Valeton — sur la Levée, en face du marché du 1er District, vin rouge en barriques et liqueurs.

Par A. Felber — au No 46 de la rue de Chartres, marchandises sèches, habillements, chapeaux, chaussures et coutellerie.

Par Montgomery & Bro — au No 150 de la rue de la Douane, beaux meubles en acajou, en bois de rose et en noyer, tapis de velours et de Bruxelles, rideaux dentelle, [illegible].

Par Montgomery & Bro—à 10 heures, au coin des rues [illegible] et Canal, tout l'ameublement de la maison consistant en meubles, tableaux, glaces, verrerie, &c.—Et à 11 heures, encoignure St Joseph et Nlle Levée, 400 balles de foin.—Aussi, à 10 heures, aux écuries du Goose [illegible], rue Baronne, taureaux, vaches à lait, veaux et [illegible] vaux de trait.

Par S. Guinault — à son magasin d'encan, une distillerie.

Par O. Léaumont — à sa salle d'encan, le fonds d'un magasin de campagne, consistant en marchandises sèches.

Par Hoffman & Marks — à leur salle d'encan, grande vente à crédit de 250 lots d'habillements de saison [illegible] lots de lingerie.

Obstination municipale.

Les membres de notre Conseil municipal pensent-ils que l'opinion publique qui gouverne le monde, excepté dans quelques coins reculés de l'Asie ou de l'Afrique où la civilisation n'a pas encore pénétré, soit ici sans puissance parce qu'eux seuls ne la reconnaissent pas? Nous convenons volontiers que l'opinion publique n'exerce pas partout le même empire et qu'ici, eu égard au cosmopolitisme du pays, elle révèle avec moins de ténacité et d'énergie. Mais, tout en tenant lieu de cette différence, nous aurons pour cette communauté assez d'égard pour dire qu'elle pense, qu'elle réfléchit, qu'elle combine, calcule, décide, et qu'elle est loin d'être indifférente aux mesures qui concernent les affaires de la cité. Pourquoi alors nos deux Conseils prisent-ils si peu cette redoutable puissance qui ailleurs fait trembler de [illegible] Etats! Est-ce parce qu'ils ne comprennent pas eux-mêmes la portée de leurs actes ou est-ce parce qu'ils dédaignent tout ce qui [illegible] leurs vues! Le système républicain sous lequel ils vivent, l'égalité démocratique à laquelle ils sont habitués, ne nous permettent pas de dire qu'ils méprisent l'opinion publique, mais nous concluons alors qu'ils n'ont pas la complète intelligence de ce qu'ils font. C'est là certainement l'opinion la plus charitable que, sur eux, nous puissions avoir.

Eh bien, nos lecteurs ont plus de finesse [illegible] d'eux, en lisant nos premiers mots, a [illegible], nous n'en doutons pas, qu'il allait être question de l'entreprise avortée de la rue Royale et que dans l'intérêt de ce quartier, nous demanderons compte aux Conseils de leur persistance dans un projet condamné par la raison. Que n'avons-nous pas écrit à ce sujet! quelles considérations n'ont pas fait valoir les autres journaux de la ville contre ce plan malencontreux de chemins de fer qui pour nous donner plus de circulation, nous en priverait totalement en un de certains endroits?

Tous les journaux de la ville ont été de cet avis, tous même le *Times*, qui comme feuille officielle, jouit en ce moment des faveurs municipales. Le *Times*, blâme et condamne lui-même et parle ainsi dans son dernier numéro.

« Arrêter la construction d'un chemin de fer dans la rue Royale, jamais injonction ne rendit un plus grand service. La ville, qu'on se le rappelle, ne possède pas les rues, elle les administre seulement. La ville ne peut y faire aucune disposition qui entrave la circulation publique; et la construction d'un chemin de fer dans la rue Royale fermerait aussi effectivement le transit que si on élevait une muraille de granite. Le Bureau a fait à Nicholson & Cie. la concession de trois lignes séparées. L'une, par la rue St. Louis, Apollon et Bacchus est déjà construite; l'autre, rue des Remparts est en voie de construction, mais la troisième par la rue Royale est impossible et causerait aux propriétaires un tort, dans cette rue, que nous espérons qu'elle sera abandonnée.

« Une voie ferrée dans la rue Royale ne serait pas une amélioration mais un obstacle intolérable pour les affaires. De là la joie qu'ont éprouvée les habitants de cette section en apprenant la décision du juge Théard et d'une voix ils se sont écriés—"Que l'injonction soit perpétuelle."

« Certainement les bureaux sont immortels, et leurs noms du moins les sauveront de l'oubli dans les âges à venir. Telle qu'elle est, la rue Royale n'a pas assez de largeur pour le chargement et le déchargement des marchandises. Mais si l'on y établit encore des rails, les portes du commerce seront fermées et condamnées. C'est un [illegible] de plus de la sagesse et de la grande sagesse des Bureaux. »

Ainsi parle le journal, imprimeur de la municipalité. Notre confrère n'a pas craint d'encourir la disgrâce, en disant de bonnes vérités à ses félicitons; car, par le temps qui court, ce sont traits d'indépendance sont rares.

Les Conseils ont donc été dans tous les temps peu soucieux à l'égard de ce projet. Ils ont su le principe qu'il n'avait d'autre approbation que leur. La presse leur a fait opposition; l'opinion de propriétaires leur a fait opposition; et maintenant une injonction qui leur fait opposition; voudront-ils passer outre et tenter un procès? Mais quand ces malheureux Bureaux ont déjà des procès de tout genre, procès en revendication de battures, procès en résiliation de contrats, procès en dommages et intérêts pour brisement de barrières, procès pour refus de taxes, procès devant les cours ordinaires, procès devant les cours du circuit, procès devant la cour suprême de Washington, et dont la plupart de ces procès sont mauvais, comme intrigants, ne devraient-ils pas en avoir peur comme on a peur du feu?

Ce qui étonne le plus, c'est la raideur de ces Bureaux devant l'opinion publique. Ils paraissent plus altiers que les monarques de droit divin et plus arbitraires que les gouvernements despotiques. En voici une preuve qui vient à [illegible].

Une question qui a de l'analogie avec celle-ci s'élève à Paris dans ces derniers temps; elle ressemble surtout en ce sens que l'opinion publique demande une chose tandis que le gouvernement impérial en désire une autre, et il s'agit de terrains urbains dont la destination [illegible] changée. Cette question concerne le jardin du Luxembourg dont la vaste étendue permet [illegible] être une réduction considérable. Il est [illegible], vu le développement de Paris, ce qu'espace est en quelque sorte nuisible. Il [illegible] les distances d'un point à un autre, en [illegible] relations plus difficiles, et il ajoute rien à la beauté de l'emplacement. Les promeneurs sont d'un côté et sont toujours fort rares de l'autre, le parc même amoindri n'eut rien perdu de sa fraîcheur ni de ses enchantements. Eh bien, la seule de retranchement a soulevé la population, dont le Jardin du Luxembourg est [illegible] un apanage sacré. Cette population s'est émue, elle a écrit, elle a discuté; l'opinion s'est prononcée et Napoléon lui-même en a reconnu la puissance. Le projet a donc été abandonné [illegible] s'en soit il fut acceptable.

Le Jardin du Luxembourg nous revenons à la rue Royale, nous demanderons à nos Conseils de ville s'ils ne pourraient céder à l'opinion en renonçant à une chose absurde, quand Napoléon a cédé lui-même en renonçant à une chose qui [illegible] l'était pas. Les petits despotes sont toujours radicales, surtout dans les pays républicains. Nous engageons les Bureaux, comme dit [illegible], à réfléchir sur l'exemple cité.

LA CONVENTION DE CLEVELAND. — Cette convention a fait plus de besogne que de bruit, et on jugera de son importance par le nombre considérable de délégués influents qui s'y sont rendus. Ils appartiennent à tous les rangs de l'armée depuis le major-général jusqu'au simple soldat. On avait dressé des tentes pour plus de six mille personnes et toutes ces tentes furent occupées.

Le groupe d'Etats étaient représentés à Cleveland: le Michigan, l'Indiana, l'Illinois, le Kansas, le Nebraska, le Missouri, le Maine, le Kentucky, New York, l'Ohio, particulièrement le Kansas, le Kentucky et New York. Un des chefs de délégation était le major-général John [illegible] dont les radicaux eux-mêmes ont loué le patriotisme et dont les services comptent sur un demi-siècle dans l'armée régulière; nous avons annoncé qu'il avait été choisi comme président temporaire. On remarquait aussi le major général A. M. Cook, le maj-gén. Curtis, le gén. T. Kilby Smith, le gen. Geo. P. [illegible], gén. S. H. Moreland, gén. Love de l'Indiana, gén. T. W. Forizelle, gén. Morgan L. [illegible] du Maine, gén. C. W. Roberts du Maine, les colonels R. Rich et Bradbury, les capitaines [illegible] et Furbish, le chirurgien Buxton, [illegible] du Maine, le gouverneur Bramlette, col. [illegible], major Quincy, col. Taylor, capt. Jacob, gén. Crittenden, tous du Kentucky. Parmi eux se trouvait le gén. Hobson, dernier candidat radical dans cet Etat pour la place de greffier de la cour des Appels, qui a été battu par le confédéré Duvall.

Bien qu'il doive sa défaite aux conservateurs modérés, Hobson a répudié toute alliance avec les révolutionnaires qui est voté pour lui. Le Kentucky s'est distingué dans cette Convention par le nombre immense d'officiers et de soldats qu'il y a envoyés.

Comptons aussi le Gén. Meredith et le Gén. Slack, de l'Indiana; les généraux Loomis et Parkhurst, avec les colonels Williams, Hollis, le capt. Adams, capt. Mansfield et capt Brownwell, tous du Michigan; le Gén. Denver, du Kansas.

La ville de New-York avait formé une magnifique délégation, dont les noms les plus connus étaient ceux du Gén. John C. Frémont, Amiral D. G. Farragut, Maj.-Gén. John E. Wool, Maj.-Gén. A. Dix, Maj.-Gén. H. N. Slocum, Maj.-Gén. Gordon Granger, Brig.-Gén. C. Y. Halpine, Maj.-Gén. J. J. Peet, Maj.-Gén. Bartlett, Maj.-Gén. T. W. Sweeney, Maj.-Gén. Vanbliet, capt. J. L. Worden, chirurgien Robert Woodworth, Gén. H. G. Derin, Maj.-Gén. N. W. Averill, Maj.-Gén. T. D. Evin, Brig.-Gén. Nelson Taylor, Brig.-Gén. E. Farmine et trente autres hauts officiers, majors-généraux, colonels et brigadiers que la *Tribune* de New-York honore du nom de traîtres.

Tous ces officiers de l'armée qui ne forment pas le dixième de ceux qu'on a vus à la Convention de Cleveland, représentent une armée de plus de 400,000 hommes, sans compter les officiers de marine qui s'étaient transportés à Cleveland pour figurer dans cette grande occasion.

Nous avons vu que l'amiral Farragut est inscrit des premiers dans la liste de New-York, et une dépêche adressée aux journaux de l'Ouest nous apprend que le général Grant a déclaré qu'il occupait le même terrain que l'amiral Farragut.

On ne comprendrait pas que tous ces hommes ne dussent avoir aucune influence sur les élections prochaines. Nous croyons donc qu'il y aura des résultats très variés, des succès et des échecs inattendus.

UN NOUVEAU JOURNAL.—Hier soir a eu lieu, au No. 48 de la rue Bienville, une réunion de société pour inaugurer la publication d'une nouvelle feuille allemande, intitulée: "*New Orleans Journal*" dont les fonds, nous assure-t-on, ont été fournis par le commerce allemand de cette ville. La soirée a été brillante. Le maire Monroe, l'alderman Stith, plusieurs de ses collègues, le voyer, M. Pilié, quelques autres chefs de bureaux de notre administration municipale ont participé à un souper somptueux, où rien ne manquait, ni mets délicats ni vins recherchés, le tout servi en grande abondance. Une excellente bande de musiciens répandait des flots d'harmonie sur cette fête qui annonce chez les éditeurs et directeurs du *New Orleans Journal* d'assez vastes ressources pour assurer le succès de leur entreprise.

Nous remercions beaucoup ces messieurs de l'invitation qu'ils nous ont adressée et dont, à notre grand regret, nous n'avons pu que très passagèrement profiter.

Migraine. — La Migraine peut être guérie. Combien de centaines et de milliers de personnes se condamnent à souffrir d'atroces tortures, quand elles pourraient obtenir un soulagement immédiat en se procurant chez les pharmaciens connus et en employant les pilules pour le sang, de Roback (Roback's Blood Pills)!

Nouvelles Etrangères

Nous lisons dans une correspondance de l'*Indépendance Belge*:

Nous assistons depuis quelques jours à de piquants spectacles dans le monde de la presse; spectacles dont l'interminable question de la guerre et de la paix fait les frais, pour la forme, de la question du désarmement, soulevée si à propos, comme chacun sait, par M. Emile de Girardin. Ce sont des passes d'armes toutes habiles et toutes courtes entre la *France* et la *Liberté*, des attaques également habiles et courtoises contre l'un et l'autre par l'*Epoque* et par la *Presse*. Puis, c'est l'*Union* qui ramasse à terre les boulets lancés par M. de Girardin pour les relancer, après les avoir retrempés dans sa cuve, sur la *France*, sur les champions de l'*entre-deux* comme la *Liberté* appelle les écrivains de la *France*. C'est une mêlée générale, car le *Temps* et l'*Opinion nationale* se gardent bien de se tenir à l'écart. Ils se livrent de combats singuliers, cela est vrai le plus souvent, mais c'est toujours la même cause qui arme les combattants. Ces combats particuliers ne sont que des épisodes de la bataille générale.

Ecoutez M. de Girardin, que l'on pourrait appeler l'Ajax de la bataille, à voir l'ardeur de ses attaques et la brutalité de ses coups, si l'on ne se rappelait que le fondateur de la *Presse* et de la *Liberté* a montré plus d'une fois la prudence et la finesse habile d'un Ulysse: « Vous n'avez pas de politique, dit-il à la *France*, car vous n'avez qu'une politique d'*entre-deux* et de juste milieu, une politique condamnée par tous les hommes et par tous les grands politiques; à preuve qu'elle a contre elle Pascal, qui était un homme de génie et qui, comme chacun sait, a passé sa vie à méditer sur la politique »—« Vous avez une politique insensée, répond à son tour la *France*, car, demander que la France désarme en ce moment, au moment où le fusil à aiguille a fait la besogne que vous savez, que toutes les questions se soulèvent, c'est dire à un homme de jeter ses armes pour mieux combattre et se donner plus de chances de vaincre. »

"Ce n'est pas de cela qu'il s'agit, reprend la *Liberté*, je dis que vous êtes la politique de l'*entre-deux*, et je vous pose nettement les questions suivantes:

"*L'entre-deux* de la vérité et de l'erreur, comment le nommez-vous?

"*L'entre-deux* de la lumière et de l'ombre, comment le nommez-vous?

"*L'entre-deux* de l'affirmation et de la négation, du oui et du non, comment le nommez-vous?

"*L'entre-deux* de la grandeur qui s'atteste par ses œuvres et de la grandeur qui n'existe que dans l'imagination de ceux qui la supposent, comment le nommez-vous?

"Ce n'est pas tout, ajoute M. de Girardin, qui, tout en méditant chaque jour sur les destinées des empires, trouve encore le temps de lire le *Petit Journal*, je vous accuse d'être des *capteurs*, des *endormeurs*, des *fossoyeurs*, d'appartenir à la secte des *éreintiers*, dont M. de la Guéronnière est le grand chef et M. Garcia le *Borda*, c'est à dire, Feringlea. Est-ce clair? Je vous somme de répondre et de ne pas être moins clair, s'il est possible."

Et, comme bien vous pensez, la *France* ne reste pas quoi; la *France* a moins bon caractère qu'elle n'en a l'air; elle ne se laisse pas aisément déconcerter par les points d'interrogation et par les comparaisons, qu'elle a le mauvais goût de ne pas vouloir égaler à des raisons; elle reprend donc haleine pour faire face à la fois à la *Liberté* et à l'*Union*, qui avait cru devoir, dans l'intervalle, intervenir, et elle riposte en ces termes:

"L'*Union* a pu voir ce que nous avons répondu à M. de Girardin. Nous n'avons eu qu'à rétablir la signification vraie du mot de Pascal. Il ne s'agissait nullement de l'*entre-deux* de la vérité et de l'erreur, de la lumière et de l'ombre, de l'affirmation et de la négation, mais de l'entre-deux de deux vertus réelles, de deux qualités fondamentales, sans la réunion desquelles, selon l'énergique expression de Pascal, on ne monte pas, on tombe!"

Nous sommes loin du désarmement et de l'entre-deux. On pourrait peut-être y revenir en rappelant ce mot de Pascal, qui serait de nature à faire réfléchir M. de Girardin et ses partisans, s'il en a: « L'homme n'est ni ange ni bête, et le malheur est que qui veut faire l'ange fait la bête. »

Cette citation aurait, à notre avis, un double avantage: elle nous ramènerait à la thèse de l'absolu, qui est le point de départ de la question débattue, et elle nous donnerait un moyen de la résoudre. Quand tous les hommes seront des anges, ils désarmeront, et ce jour-là M. de Girardin n'aura pas besoin de le leur dire; tant qu'ils seront tels qu'ils sont, qu'ils ne seront ni des anges ni des bêtes, ils se mettront en garde, et ils auront grand' raison.

C'est l'opinion de l'*Epoque*, qui dans cette question met autant d'élévation que de sens pratique. Je pourrais vous le prouver; mais je m'aperçois que j'oubliais de vous mentionner une étrange phrase de la *Liberté*, que l'on lit dans son numéro de mercredi, et qui, par la faute d'une *transposition typographique*, m'avait échappé.

Voici cette phrase:

« Napoléon Ier a été le génie de la guerre. Napoléon III, avec un économiste tel que M. Rouher, et un financier tel que M. Haussmann, peut et doit être le génie de la paix. Sachant par l'expérience ce que valent les phrases sonores des satisfaits de 1846, des glorificateurs du *juste milieu*, phrases continuées par les endormeurs de 1866, les inventeurs de l'*entre-deux*, nous persistons à penser et à soutenir qu'à moins de vouloir interrompre le cours historique glorieusement creusé par Clovis dépassant Mérovée, Charlemagne dépassant Pépin, Philippe-Auguste dépassant Hugues Capet, l'héritier de Napoléon-le-Grand doit aspirer à un autre surnom que celui de Napoléon-le-Moyen. »

Ecartons toute intention impertinente de l'expression; écartons aussi tous ces rapprochements de noms propres, qui ne sont que des battologies, et voyons la thèse elle-même dans quelques noms et par quelques noms de l'histoire. On pourrait hardiment défier de trouver dans l'histoire un nom quelque peu sérieux qui n'ait mérité l'appellation de *moyen*, dans le sens convenable où M. de Girardin, sans aucun doute a voulu le prendre ici.

Il n'y a eu dehors des extrêmes que le vulgaire, et ceux au nombre desquels les gens sensés n'ont pas d'ordinaire la fantaisie d'être rangés. Ceux qui ont fait les grandes et durables révolutions de la vie de l'humanité, ont toujours été *entre deux* les hommes *moyens*. On! Marat et Saint Simon le stylite, par exemple, nous le savons assez, n'étaient pas des hommes *moyens*: ceux-là étaient des esprits absolus, qui avaient grande horreur de l'*entre-deux* qui y étouffaient de leur temps, comme le fait, à ce qu'il paraît, M. de Girardin dans le nôtre. C'est assez dire ce qu'il faut penser de la théorie.

Passons à l'Italie. Par suite de la cession faite par l'Autriche à la France, un traité spécial est intervenu entre ces deux puissances pour consacrer officiellement l'acte de la cession. L'empereur des Français a, de son côté, adressé une lettre autographe à M. de Malaret, par laquelle Sa Majesté apprend au roi Victor-Emmanuel qu'il enverra un commissaire à la Vénétie pour recevoir des autorités militaires les forteresses encore en possession des troupes autrichiennes. Le général Lebœuf a pour mission de remettre les territoires cédés aux autorités communales. Un plébiscite des populations vénitiennes décidera du sort de la Vénétie et se prononcera, je n'en doute pas, en faveur de l'union avec la patrie mère. Le roi Victor-Emmanuel adhère, dans sa réponse apportée à Paris par son aide-de-camp, le général Angiolini, à cette combinaison qui ménage toutes les susceptibilités nationales de l'Italie. C'est à la suite de cette adhésion que les négociations se continueront à Vienne et n'auront plus pour objet que le règlement de la dette vénitienne et la fixation des frontières à établir entre les deux pays. Jusqu'à présent on ne peut rien dire encore au sujet du résultat, puisque officiellement les délibérations sont à peine commencées, mais le succès ne peut paraître douteux. La discussion s'ouvre sous les auspices d'une très bonne volonté que les deux parties apportent à cette affaire.

On me dit que l'empereur n'a cessé pas de donner les conseils les plus sages au saint-siége, mais sans vouloir exercer la moindre pression. Le gouvernement de l'empereur tient à ce qu'on ne se fasse plus à Rome des illusions qui n'ont pas encore complètement disparu. La France exécutera loyalement l'engagement pris envers l'Italie, et c'est à la papauté de décider comment elle doit envisager la situation que lui créeront les événements. Jusqu'à présent le pape se plaît dans l'attente et dans une attitude passive. Il se peut, comme l'annoncent plusieurs journaux, qu'autour de lui on ait examiné la nécessité de modifier la politique suivie jusqu'à présent, mais rien n'indique que ces velléités aient revêtu le caractère d'une résolution. Dans tous les cas, il n'a pas été question encore de négociations directes avec l'Italie, et vous pouvez être certain que le cabinet de Florence ne prendra pas l'initiative à cet égard.

On n'a pas de bonnes nouvelles de la santé du saint père: il paraît, d'après les bruits qui nous parviennent, qu'il s'affaiblit sensiblement au physique comme au moral. On parle d'une faiblesse générale, de somnolence continuelle, d'une indifférence irrémédiable et contraire à sa nature. Ce sont là de fâcheux symptômes à l'âge de Pie IX.

L'insurrection de l'île de Crète a pris définitivement des proportions considérables. On parle, et cela est tout naturel, de la présence prochaine d'une division navale française dans ces parages. Des ordres auraient été transmis en conséquence au commandant en chef de l'escadre d'évolution de la Méditerranée. Ce qui peut singulièrement accroître l'importance de ce mouvement insurrectionnel et en modifier le caractère, ce sont les sympathies très vives que le gouvernement d'Athènes ne dissimule pas pour les Candiotes. On m'assure que la défense qui avait été faite par le roi Georges au général Kalergis de se rendre au vœu des insurgés qui l'appelaient à leur tête, aurait été levée. Ce serait une complication de plus. Il faudrait donc s'attendre à voir l'horizon se rembrunir de ce côté.

Il paraît que les vaisseaux armés pour se transporter sur les côtes du Mexique ont tout simplement pour destination de ramener les contingents de nos troupes destinés à être rapatriés en ce moment. Ce qui restera de notre effectif étant trop peu considérable pour motiver le commandement d'un maréchal de France, ce serait le général Douai qui serait chargé de conserver la direction militaire jusqu'à l'embarquement de nos dernières troupes. La *Patrie* ajoute que ceux de nos officiers et soldats qui jugeront à propos de rester, pourront continuer à servir le gouvernement mexicain, mais ce sera le cas alors de demander lequel.

On ne se préoccupe peut-être pas assez dans le public, mais c'est une vieille habitude, de la réunion des conseils généraux. La presse parisienne, chacun un peu selon sa couleur politique, a beau se battre les flancs, elle ne parvient pas à remuer la fibre populaire de ce côté. Si, comme je viens de vous le dire, c'est une vieille habitude, c'est aussi un tort; surtout depuis qu'il semble que la nouvelle loi, en élargissant les attributions des conseils généraux, leur ait donné plus d'importance que par le passé. Il faudra voir, disent les sceptiques, l'usage que les conseils généraux auront fait de ces attributions.

On l'ignore encore à l'heure qu'il est, et on est porté à croire que les vieilles coutumes auront persisté dans la plupart de ces réunions. L'antique usage du discours prononcé à l'ouverture de la session par le président, un homme politique toujours, fait pressentir que les choses n'auront pas beaucoup changé. Mais, je le répète, il faut attendre que l'on connaisse l'importance des travaux accomplis par les conseils généraux.

Point vous n'ignorez qu'une théorie enchanteresse imaginée par les journaux religieux se plaît à reprocher depuis peu le choléra comme un missionnaire de la Providence. Mais voici un incident qui va singulièrement embarrasser les inventeurs de cette lugubre facétie. Un pèlerinage pour la terre sainte avait été organisé, comme qui dirait un train de sanctification. On devait aller faire son salut à prix fixe aux lieux mêmes qui furent le berceau de la chrétienté. Le jour du départ était fixé lorsque *subito* on apprend que le choléra vient d'éclater là-bas et barre la route aux pèlerins. Leur enthousiasme, paraît-il, n'a pas tenu devant cette surprise inattendue et la caravane est indéfiniment ajournée.

Reste à savoir maintenant à l'aide de quels sophismes le *Monde* pourra prouver que le choléra poursuit sa mission pieuse en empêchant les amateurs de retremper leur foi. C'est l'histoire de la foudre qui quand elle tombe sur un village, choisit bien fort qu'il est le clocher de l'église. Quel dommage! avoir pris un brevet d'invention contre les épidémies et voir ce brevet frappé d'inutilité. Avoir fabriqué une jolie petite arme de guerre et sentir cette arme vous éclater dans la main! Les *cholériques pour le bon à tif* ne se consolent pas facilement de cette revanche si vite prise par le sens commun.

On cause ici, et beaucoup, d'un guet-apens auquel aurait collaboré une vertueuse et dont aurait failli être victime un riche banquier. Cette affaire se dénouera probablement dans la seconde quinzaine de septembre devant la chambre des vacations de la police correctionnelle. On assure qu'il s'agissait de soutirer une somme fort rondelette en posant du doux au grave et des œillades à la menace. Autres temps autres mœurs. Madame Putiphar, célèbre dans l'histoire, n'en voulait qu'au cœur de Joseph. Les dames Putiphar d'aujourd'hui visent plus bas: Au gousset. A tout prendre l'ancienne cible était préférable.

Comme il est dans les us et coutumes de s'occuper beaucoup plus des criminels que des honnêtes gens, vous ne serez peut être pas fâchés d'apprendre que le parricide Colignon, récemment gracié à accueilli, la faveur dont il était l'objet avec la plus stoïque indifférence. Après comme avant, il ne s'inquiète que des questions relatives à son alimentation. C'est évidemment un gourmet déclassé. Il doit faire partie du convoi qui mettra à la voile pour Cayenne à la fin de la semaine, et il avance il s'est informé avec sollicitude du genre de la nourriture qui est accordée à bas aux forçats. Peut-être a-t-il été gâté des mets que l'on sert au dépôt de la *Liberté*.

On donne comme positif aujourd'hui que l'impératrice part pour Biarritz demain, et comme probable que l'empereur se mettra en route mercredi prochain pour la même résidence. L'empereur, ces jours derniers, s'est fait montrer et a examiné avec le plus grand soin le fusil Ramington, que l'on prétend être supérieur même au fusil à aiguille et au fusil Chassepot. Cette arme est d'invention américaine, et celle-là dont on munit en ce moment l'armée autrichienne.

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPERATURE.—20 septembre 1866.
(Thermomètre de C. Duhamel.—au coin des rues Bienville et Chartres.)

6 heures du matin	82	degrés.
Midi	81	"
3 heures après midi	84	"
6 heures du soir	81	"

BUREAU DE POLICE.—L'officier C. Raymond, No 309, accusé d'avoir négligé son devoir en s'absentant de son poste sans permission, et accusé aussi d'avoir refusé de payer son passage dans les chars, a été renvoyé de la plainte.

L'officier N. O'Neil, accusé par le lieutenant Manning de s'être endormi dans sa ronde rue du Canal, a été suspendu pour quinze jours.

L'officier Boyd est accusé par le citoyen Pat McGinn d'avoir tiré sur lui. Les témoignages établissent que McGinn est un homme emporté et violent, et qu'il est déjà sous caution pour assaut et batterie avec intention de tuer. Vu l'absence d'un témoin important l'affaire est ajournée à la prochaine séance du Bureau.

RAPPORT MORTUAIRE.—Il y a eu hier 31 décès dont 11 causés par le choléra. Victimes: 3 blancs, 6 noirs et 2 non désignés. C'est une diminution de 4 sur le jour précédent. Il y a eu aussi deux décès causés par la fièvre jaune.

RECORDER AHERN. — Francis Cobby, accusé d'avoir volé au magasin de M. A. Michell, No 65 rue de la Commune, un rouleau de tapis et d'autres articles d'une valeur de $1000, a été renvoyé devant la Première Cour de District. Caution $2000.

L'affaire de Mary Behan, accusée par Kate Mackin de complicité dans le meurtre de Jas. Mackin, tué il y a quelques jours, a été appelée et la prévenue sera obligée de fournir une caution de $1000 pour garantir son apparition le 26 du courant. Mary Behan est la femme de Thomas Behan, qui fut accusé du meurtre de Jas. Mackin, exécuté sur la Levée il y a environ une semaine.

ENQUETE. — Marie Blanche, âgée de cinq ans, est morte hier, rue Toulouse au No. 12, après une fièvre de quelques jours. M. Blanche, son père, vint de France à New York, il y a quatre ans, avec sa femme et sept enfants. Sa femme et trois de ses enfants retournèrent à New York. Il perdit trois autres enfants à Cincinnati où il était allé résider. Enfin il a perdu le dernier hier. Maintenant il est seul au monde.

Une seule enquête a été faite hier par cause du choléra.

FAITS DIVERS.

— D'après la *Gironde*, le dernier recensement de la population de Paris accuse dix-sept cent mille habitants.

— Les vins du duc de Nassau, saisis par ministère d'huissier à Strasbourg, sont un vrai trésor gastronomique en dehors de leur valeur pécuniaire, qui s'élève, selon le *Temps*, à 1 million environ.

Cette cave renferme des vins uniques au monde. Le dix huitième siècle y est représenté par ses années les plus remarquables, par 1906, 1722, 1782, et 1783; le dix-neuvième, par 1806, 1811, 1822, 1834, 1842, 1846, 1848, etc.

Le plus mince voyageur pourra bientôt, comme Candide, s'attabler dans une auberge pour boire ces merveilles et trinquer avec sept têtes découronnées.

—Voici ce que le *Nord* nous apprend sur l'ex-roi de Naples, qui bientôt, dit-on, va quitter Rome:

Il reste tout au plus au roi François et à la reine, pour toute fortune, cent cinquante mille livres de rente. Le palais Farnèse même, qui passe pour leur propriété particulière, ne leur appartient que par le mode de substitution, encore en usage aujourd'hui dans les Etats romains, et aboli en France par le code Napoléon.

La reine de Naples n'avait eu que cinquante mille francs de dot à l'époque de son mariage. Elle est princesse de Bavière, mais ne fait pas partie de la famille royale.

L'amoindrissement successif de la fortune de l'ex-roi de Naples s'explique par les dépenses énormes que lui ont occasionnées sa résistance à Gaëte. François II réunit encore autour de lui un certain nombre de serviteurs dévoués à sa personne et même à sa cause.

Ceci, entre nous, coûte généralement assez cher. On m'a raconté que le budget d'un prince exilé de son pays—mettez celui qu'il vous plaira—consacre annuellement une assez forte somme au rapatriement des fervents pauvres, ou économes qui viennent lui rendre une visite de fidélité, mais n'ont jamais de quoi s'en retourner chez eux et qui comptent bien sur ce munificence pour voyager à moitié prix.

— A propos du fusil à aiguille, le *Courrier français* a trouvé dans la *Robespierre* de M. Ernest Haafel, une curiosité véritable:

Au commencement de la séance du 15 avril 1792, un membre de la société des Jacobins avait présenté à ses collègues un Anglais et un Français, inventeurs d'un canon perfectionné, avec lequel on pouvait tirer vingt-cinq coups à la minute, et Desfieux avait proposé à ses collègues d'ordonner des expériences aux frais de la société.

Robespierre combattit vivement cette motion, comme contraire aux principes de l'humanité. Toute invention ayant pour but d'accélérer la destruction des hommes était, à ses yeux, une chose toujours déplorable. Il ne pouvait être d'un autre avis, étant ennemi de la guerre en principe. Déjà, vers la fin de l'Assemblée constituante, un inventeur était venu lui soumettre une carabine tirant neuf coups consécutifs, et sous ses yeux, dans le jardin de sa maison de la rue de Saintonge, s'était livré à des expériences dont le résultat avait été des plus satisfaisants. Aussi consulté par cet inventeur, Robespierre l'avait instamment prié de laisser de côté sa meurtrière invention, sur laquelle un silence absolu avait été en effet gardé.

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A L'*ABEILLE*

Grande Bataille à Candie.

LES TURCS VICTORIEUX.

Pluie et destruction de Ponts.

Pouvoir de Nomination du Président.

Nouvelles de Rio Janeiro.

BATAILLE PERDUE PAR LES ALLIES.

Fortifications prises et reprises.

DETAILS.

CHOLERA A NASHVILLE.

Nouvelles du Mexique.

MAXIMILIEN ET BAZAINE.

UN MISSIONNAIRE DU SUD DÉSERTEUR.

IL DÉNONCE SES COLLÈGUES.

Leur Projet d'Insurrection Noire.

Marchés d'Europe.

Nouvelles d'Europe par le câble.

L'Allemania, de New-York, est entré à Cowes aujourd'hui, en route pour Hambourg. Le steamer Teutonia, parti de New-York le 1er s'était échoué à Cox Haven, mais a été remis à flot, sans trop d'avaries.

Florence, 19 sept. — Les travaux pour la marine italienne marchent rapidement.

Berlin, 19. — On considère actuellement comme positif l'abdication de Ludwig, second roi de Bavière.

Liverpool, 19 au soir. — Le marché au coton est sans changement: le middling uplands est coté 13 1/4 d. avec des ventes de 4,600 balles journellement. Pas de changement dans le marché aux céréales.

Londres, 19—Le marché monétaire est stable. Consolidés 89 1/2; les 5-20 des Etats-Unis 72 1/4.

Liverpool, mercredi 19. — Le coton n'a pas varié. Ventes d'aujourd'hui, 13,000 balles. Middling uplands, 13 1/4.

Londres, 19. — Consolidés, 89 1/4 au comptant. Obligations américaines fermes. 5-20 plus hauts à 72 1/2.

Londres, 19. — Le Daily News dit, dans un article, qu'une alliance russo-américaine est impraticable.

Queenstown, 19. — Le vapeur Africa, de Boston par Halifax, et le Marathon, de New-York, sont arrivés et ont repris la mer pour Liverpool.

Florence, 19—La mission du gén. Revel à Vienne a fait croire que la difficulté sur la dette de la Vénétie est presque réglée, et qu'une transaction sera opérée, ayant pour résultat une paix durable.

Trieste, 19.—Une grande bataille a eu lieu entre les Turcs et les insurgés qui ont été défaits.

Florence, 18.—Le général Revel est parti pour Venise afin de surveiller les arrangements pour le transfert du quadrilatère à la Vénétie.

Vienne, 18. — L'empereur d'Autriche a permis à l'exilé Pulasky de retourner en Hongrie. Il restera à Pesth.

Londres, 19, au soir—Les actions du rail road Erie ont fermé à 47 1/4, et celles du Central Illinois à 78 1/4.

Liverpool, 20 au soir—Les ventes de coton se sont élevées aujourd'hui à 10,000 balles—middling uplands à 13 1/4.

New York, 20 au soir. — Coupons de '62, 111 1/2; de '81, 111 3/4; Carolines, 64 3/4, nouveaux bons 65.

Le coton était ferme à la clôture. Ventes: 3300 balles. Middling uplands 35 à 35 1/2. Orleans middling 37 à 37 1/2.

Le vapeur Java est arrivé. Sa malle partira pour le Sud ce soir.

Cincinnati, 20—Le fleuve a haussé de 10 pieds pendant les 48 heures. A l'exception du pont sur le Little Miami, à Marcella et Cincinnati, tous les chemins de fer sont interrompus par la destruction des ponts. Les champs de maïs sur les bords du Big Miami sont tous inondés, et l'eau s'élève au dessus de la tête des plantes.

La Sciota a débordé dans la vallée à Columbus. La partie supérieure de Dayton est couverte d'eau ainsi que la rive opposée où la nappe a dix pieds de profondeur. Les familles sont obligées d'abandonner leurs demeures. Trois hommes se sont noyés à Piqua.

Washington, 20. — Le secrétaire Seward va beaucoup mieux et il est hors de danger.

L'avocat général Stanebery a donné par écrit son opinion que le Président a le pouvoir de nommer aux vacances en l'absence du Sénat, sans avoir égard au temps où elles ont eu lieu.

New-York, 20. — Un arrivage de Rio Janeiro confirme le rapport d'une bataille désespérée entre les alliés et les Paraguayens les 16 et 18 juillet.

Le combat a été acharné, sanglant, et a eu pour résultat la déconfiture des alliés dont la perte s'est élevée à 4,200 hommes tués et blessés. Les Paraguayens combattaient derrière des retranchements et leur perte est moindre.

Le café était recherché à Rio, et les prix en étaient élevés.

New-York, 20—*Autres détails sur l'affaire du Paraguay.* — Les alliés ayant pris la résolution de déloger les Paraguayens d'une position qui menaçait leur aile droite et leur arrière-garde, attaquèrent l'ennemi, le 16 au matin, avec une brigade de troupes brésiliennes. Les Paraguayens, surpris, abandonnèrent cette position; alors les Brésiliens s'avancèrent sur les derrières des retranchements des Paraguayens, mais ayant été reçus par un feu terrible, ils furent obligés de renoncer à s'emparer des retranchements et à s'en tenir à la défense de la position dont ils s'étaient rendus maîtres.

Le 18, un assaut général des alliés eut lieu sur la seconde ligne de fortifications des Paraguayens; ceux-ci retraitèrent d'abord, mais revinrent de nouveau pour en chasser les alliés qui, plus tard, retraitèrent en bon ordre sans être poursuivis par l'ennemi. Mais la position enlevée par les alliés, le 16, resta néanmoins en leur pouvoir; elle est très importante.

La seconde division brésilienne, forte de 9000 hommes, sous les ordres d'Alegre, a été incorporée aux troupes alliées.

Deux ou trois mille convalescents avaient aussi rejoint l'armée. Des renforts ont été demandés et sont attendus du Brésil et des provinces argentines. Le congrès de ces provinces doit augmenter les droits d'exportation et d'importation.

Un transport brésilien s'était perdu sur le Rio de la Plata avec tous les hommes qui étaient à bord et 150,000 souverains.

Le café avait haussé, les ventes de la semaine ayant été de 85,000 sacs. La nouvelle récolte sera, dit-on, de 3,500,000 sacs.

New York, 20—On a reçu une correspondance de Mexico du 1er et de la Vera Crus du 6.

Maximilien a reçu d'une personne inconnue une dépêche qui dit que tout est perdu sans espoir. D'après cela, le bruit court que Maximilien est le prisonnier de Bazaine; qu'il désire s'en retourner en Europe, mais que le maréchal ne veut pas le laisser aller, et d'autres bruits semblables.

Il n'y a pas de doute qu'il n'y ait un mésaccord entre lui et le maréchal.

Les citoyens vivant près de Vera-Cruz se retirent en ville pour être protégés et l'on élève des fortifications.

On dit dans la capitale que Bazaine et Douay doivent s'en aller par le prochain vapeur. Mme Escandon avait présenté un long mémoire pour demander la mise en liberté de son mari accusé d'avoir fait de lourdes spéculations sur le gouvernement impérial.

Cleveland, 20. — E. G. Horton, un délégué des soi-disant loyaux du Sud à la Convention de Philadelphie, est arrivé ici après s'être séparé des autres qui haranguent le peuple dans le Nord. Il dit que ces hommes dans leurs meetings se nuisent à eux-mêmes, qu'ils ne cachent pas leur intention d'exciter les nègres à l'insurrection après les élections d'automne.

Ils veulent absolument cela ou le suffrage immédiat des nègres. Dans leurs conversations confidentielles, ils disent que c'est un très bon moyen de vivre aujourd'hui, mais quand les élections seront passées, ces gens du nord n'auront plus besoin de nous et alors notre unique chance est d'avoir la haute main sur les rebelles du Sud au moyen de l'isolement des blancs et l'admission des nègres au droit de suffrage ou de l'extermination par une insurrection nègre et par une autre guerre qui éclaterait certainement.

M. Norton dit que c'est la découverte de ce projet qui l'a déterminé de se séparer des aventuriers.

San Francisco, 19—Une dépêche de l'Oregon datée d'hier, dit que l'ex-gouverneur Gibbs a été nommé sénateur aux Etats-Unis. Le vote a été: Gibbs 21, J. S. Mitchell 15, perdus 5. Le sénat a fait une élection et a donné à Gibbs une majorité de 4; mais la chambre s'est ajournée sans avoir rien décidé, et remettant l'élection au 25 septembre.

New York, 20—Le maire Hoffman a reçu une note du consul des Etats-Unis à la Havane, annonçant une modification dans les lois de la quarantaine—la détention des navires sera réduite à cinq jours pour ceux venant de la Nouvelle-Orléans, de New York et d'autres ports des Etats-Unis, pourvu qu'il n'y ait pas de maladie à bord et que les navires aient une attestation qu'au moment de leur départ il n'y avait pas de contagion.

Indianola, 20—La récolte de maïs dans les terres basses sera très endommagée par suite des pluies. Il se passera plusieurs jours avant que la communication par le chemin de fer Central, ne soit rétablie.

Cincinnati, 20—La farine est ferme et en bonne demande, mais les prix n'ont pas changé: le blé a haussé de 10 cents; le maïs est rare et vaut 70 c.; l'avoine maintient son prix. Le porc mess vaut $32; le jambon-épaule 16 1/2 et les plats-côtés 18 3/4; la graisse 18 3/4. L'or est à 143 1/2.

St-Louis, 20. — La farine est ferme et tend à la hausse; superfine $7 à $9, l'extra, $9 37 à $10 50, double extra $11 à $13 25, mais mélangé et jaune 67 à 71, avoine en grande demande. Pas de changement dans les provisions.

Vicksburg, 20. — Sont passés ici, descendant steamboat Mepham, à 2 h. A. M. et Henry Von Phul, à 1 P. M. montant le fleuve.

Passe Sud-Ouest du Mississippi, 20 au soir.—En vue, un tug remorquant un navire. Rien autre. La marée est basse et le vent frais du sud-ouest. Le brick Pablo est à l'ancre, et le Mary C. Day n'a pas encore mis en mer.

BULLETIN FINANCIER.

Jeudi soir, 20 septembre.

Le mouvement n'a été que modéré, aujourd'hui, dans les différentes branches de commerce, excepté dans le coton, qui s'est bien vendu à une hausse de 1 cent par livre. Les transactions se sont élevées à 2400 balles; elles ajouteront sans doute beaucoup à la quantité de change.

L'or a ouvert, ce matin, à 144 3/4 à 145, contre 145 hier soir, et, sans avoir été fort recherché, a clos à 144 1/2. Les ventes, au Board des Courtiers, comprennent $10,000 (4000 et 6000) à 144 5/8, et $5000 à 144 3/4. Sur le marché, il s'est vendu $15,000 (5000 et 10,000) à 144 1/4, $21,000 (10,000 et 11,000) à 144 1/2, $22,000 à 144 3/4, $35,000 (1000, 9000, 10,000 et 15,000) à 145—Dans l'argent, il s'est vendu $500 en demi-piastres américaines à 135; 35,000 piastres mexicaines à 114.

Il a régné fort peu d'animation dans le change étranger. Les offres ont été limitées, mais la demande a été assez bonne. Les ventes de sterling embrassent 3000 livres en traites-connaissements à 149, 3000 livres à 150, 800 livres de bon clear à 150 1/2, et 4000 livres (1000 et 3000) No. 1 à 152. Dans les francs, il s'est vendu 100,000 fr. en change commercial No 1 à 3.73 3/4, et 50,000 à 3.72 1/2. Le sterling peut être coté à 148 à 150 les traites connaissements; 151 à 152 le No 1 à première classe et 154 le change de banque, les francs à 3.75 le commercial No 1, et 3.65 le change de banque.

Il ne s'est opéré aucun changement important dans le change américain. Les banques ont tiré sur New York à 1/8 de prime, taux auquel la demande a été modérée. Les ventes de change commercial comprennent $35,000 (15,000 et 20,000) sur New York, à vue, au pair; $45,000 à 1/8 d'escompte et $15,000 à quinze jours de vue à 3/8. Au dehors, les cours sur New York ont été de 1/8 d'escompte au pair.

Les actions n'ont guère trouvé d'acheteurs, une vente de 17 actions de la banque du Canal s'est faite, au Board, à $60. Sur le marché, il s'en est vendu 50 de la banque de l'Union à $55 et 50 de la banque de la Nouvelle Orléans à 40 75. $10,000 en scrips assortis se sont vendues à 65 cents à la piastre.

Les bons de la ville ont été extrêmement négligés, il ne s'en est vendu ni au Board ni sur le marché. Les consolidés sont cotés 96 à 96 1/2 et les émissions en faveur des chemins de fer de la ville 81 1/2 à 83, suivant les coupons.—Nous cotons les bons de l'Etat de la Louisiane à 78 à 78 1/2, les bons de chemin de fer de Jackson, première hypothèque, à 85 à 87 1/2; les bons de chemin de fer des Opelousas, première hypothèque, avec huit coupons échus, à 80.

$1,000 en billets du Trésor de l'Etat se sont vendus à 7 1/2 pour cent d'escompte. Les billets de la banque de la Louisiane sont cotés à 65 à 69 cents à la piastre et ceux de la banque de l'Etat de la Louisiane à 95 à 99.

BULLETIN COMMERCIAL

BUREAU DE L'ABEILLE,
Jeudi soir, 20 septembre 1866.

COTON—La demande a été active, ce matin, à l'ouverture du marché et elle a continué à se faire assez vivement sentir durant toute la journée. Les facteurs en général se sont montrés exigeants, mais, malgré cela, les acheteurs se sont avancés pleins d'animation, et ont pris 2400 balles. Les prix ont accusé une fermeté croissante, et en haussant nos taux nous ferons observer que les cotes sont basées sur les classifications actuelles de la Nlle Orléans et non sur celles qui existaient avant la guerre. Nous cotons comme suit, savoir: ordinaire 26 à 28, good ordinary 30 à 31, low middling 31 à 35 et middling nominal à 36 à 37.

ETAT DU COTON.

Stock en mains le 1er sept. 1866..balles		102,082
Reçu aujourd'hui	219	
" précédemment	5587	
		5806
		107,888
Expédié aujourd'hui	400	
" précédemment	17196	
		17596
Stock en mains à bord de navires non expédiés		90292

SUCRE ET MELASSE—Depuis hier, il est arrivé 15 boucauts de sucre de la Louisiane et 50 demi barils de mélasse nouvelle faite avec du sorgho, le tout arrivant du haut de la côte. Le stock à vendre se compose en totalité de sucre et de mélasse de Cube. Pas de demandes de lots ronds. Le marché est cependant ferme et il s'y fait d'actives affaires en détail à 8 1/2 à 80 cts le gallon de mélasse de Cube. 12 1/2 à 13 1/2 cts la livre de faire à prime de Cube en boucauts, 16 à 17 cts pour le jaune et le blanc clarifié; 15 1/2 à prime Porto Rico, 12 1/2 à 13 cts pour les Nos 12 à 13 en caisses, 13 et 14 1/2 pour les Nos 14 et 15, 15 1/2 à 16 1/2 pour les Nos 16 et 18, et 17 à 17 1/2 pour les Nos 19 et 20.

TABAC—Il se fait une bonne demande de tabac pour l'étranger et pour le commerce de la ville, et il s'est vendu aujourd'hui 103 boucauts dont 1 de Clarkeville à 23 cts, et 9 de à 15 cts, 21 boucauts de Good leaf et 72 de do good lugs à des prix qui cadrent avec les cotes qui figurent plus bas. Le stock à vendre n'est pas fort, mais l'assortiment en est bon et on pourrait facilement y faire des choix de toute espèce. Cotes: 3 1/2 à 4 1/2, en monnaie courante pour le low refused, léger et lourd, 5 à 5 1/2 pour le good do, 6 à 7 1/2 cts pour le common leaf, 8 à 10 pour le fair do, 11 à 12 cts pour le good do, 13 à 15 cts pour le fin do et 16 à 22 cts pour les choice sélections et cutters.

PRODUITS DE L'OUEST ET PROVISIONS—Le marché général continue à être calme. Les prix de la farine haussent rondement, ce qui jusqu'à un certain point empêche les acheteurs d'opérer. Le stock de saperfine et des extra de bas grades est de beaucoup réduit, et les hautes grades ne sont que faiblement demandées. Le marché au maïs est en quelque sorte incertain, mais pas au point où il était hier, et jusqu'à ce qu'il arrive de forts lots de cette denrée les affaires ne seront que peu de chose. L'avoine, le son et le foin n'ont point montré de changement marqué, tandis que dans les provisions le mouvement est borné au détail.

FARINE—Le marché a été plus calme que de coutume; les détenteurs s'étant montrés exigeants les acheteurs se sont abstenus de traiter jusqu'à ce soir où 700 barils ont changé de mains aux prix suivants: fine $7, $8 62 1/2, simple extra $11, triple do $14, extra pour familles $14 50 le baril.

AVOINE—Stock rond et en grande partie en magasin, ventes à 50 cts le boisseau. Aujourd'hui, il s'en est vendu environ 800, 500, 150 et 150 sacs, le tout à 50 cts le boisseau.

SON—Le stock de l'article a été de beaucoup réduit et les prix en sont fermes, la demande a été bien peu animée aujourd'hui et seulement un lot de 500 sacs a changé de mains à $1 25 les cent livres, prix dominant.

FOIN—Cet article n'est que faiblement demandé et ses prix sont stables; les détenteurs ne se montrent nullement disposés à réduire les prix demandés. Presque tout le stock est en magasin. Nous cotons le prime Ohio $28 pour les lots ronds et $30 le tonneau pour les parcelles de détail, prises en entrepôt. Les transactions d'aujourd'hui ont embrassé 600 balles, dont 400 de St Louis ordinaire, prises en magasin et économisées dans des conditions privées, et 200 de prime do sur la levée à $29 le tonneau.

BACON—Les épaules-bacon sont tenues aujourd'hui, en lots à 18 1/2 cts et se vendent au détail 19 cts la livre. Les côtés cassaux sont tenus à 21 1/4 cts et se vendent en détail 22 cts, les côtés décossés sont tenus à 22 1/4 cts et se vendent en détail à 22 1/2 cts la livre.

SAINDOUX—Le marché est fort calme—22 cts pour l'article en tierçons et 24 pour le saindoux en barillet. Ces prix sont fréquemment offerts.

PORC—Pas de demandes de lots ronds et nous portons $ 5 25 comme cote nominale pour le prime, poids égal. Il se fait, dans le détail, un commerce très animé à $35 50 à $35 75. Le prime mess, en petits lots, rapporte $30 à $31 le baril.

TOILE D'EMBALLAGE DE L'INDE—Les commerçants font face à la demande pour la campagne à 39 cts la yard pour l'article en rouleaux et pour la toile en balles 41 cts. Le stock en mains est faible et est tenu fermement.

CORDE D'EMBALLAGE—Il ne se fait que peu ou point de demandes de cet article. On en obtient 18 1/2 cts pour les lots ronds et 19 cts pour les parcelles de détail.

LAINE—Il y a en mains un fort approvisionnement de cet article et les commerçants font face à la demande moyennant 16 à 18 cts pour celle de la Louisiane, 18 à 22 cts pour celle du Texas 1/2 à 3/4 merino, 22 à 25 c pour celle du Texas 3/4 à 7/8 do, 28 à 30 pour la lavée et 12 à 15 pour la brute.

PROVISIONS NAVALES— Approvisionnements faibles et bonne demande. Nous cotons la résine en petits lots à $3 75, $3 le baril pour le No 3, $4 à $5 pour le No 2, $5 à $7 pour le No 1; brai $6, goudron $3 à $4 le baril, esprit de térébenthine 50 à 60 cts le gallon.

HUILE DE CHARBON—Il s'en est vendu 2000 caisses, en deux lots égaux, devant arriver, à 87 1/2 cts le gallon.

HOUBLON—Le houblon nouveau éprouve une bonne demande, mais il n'y en a pas sur le marché. Le bon houblon de l'Ouest peut rapporter 95 et à $1 30.

SACS EN PITRE—Il n'y en a pas beaucoup sur le marché; nos cotes sont de 30 cts la pièce, à prendre par petits lots.

DRECHE—Le marché est fort calme à $1 pour celle de l'Ouest et $1 60 à $2 le boisseau pour celle du Canada.

WHISKY—Il n'y a que peu ou point de demandes de lots ronds, et dans cet article il ne se fait que quelques affaires en détail à $1 80 à $1 90 le gallon pour l'ordinaire rectifié de l'Ouest et $2 à $2 32 1/2 pour les marques de choix. Le whisky de la Louisiane se vend $1 25 à $2 le gallon.

SEL—Les dispositions sont meilleures et les prix ont montré une tendance à la hausse. Les approvisionnements de sel des Iles Turques sont bornées à un petit chargement qui est tenu à 65 cts le sac. Le Liverpool est actuellement coté à $2 30 à $2 50 pour le fin en entrepôt et $2 20 $2 40 pour le gros, tandis que la qualité précitée, en caisses, rapporte $2 05, et la dernière $2 le sac.

BEURRE ET FROMAGE—Les approvisionnements de ces deux articles sont forts et la demande en est bonne à 45 à 46 cts la livre de bon beurre du Nord et 25 à 35 pour celui de l'Ouest. Le fromage, tant de l'Ouest que du Nord, se vend 17 à 18 cts.

Marché aux bestiaux.

Jefferson City, 21 septembre.

Arrivé hier—192 bœufs du Texas, 202 veaux et veaux d'un an.

Vendu—149 bœufs du Texas, 14 veaux et veaux d'un an, 33 cochons et 11 vaches à lait.

A vendre—352 bœufs du Texas, 715 veaux et veaux d'un an, 116 cochons, 3647 moutons et 52 vaches à lait.

Bœufs de l'Ouest, de choix, par liv. net	— à —	
do do 2me qualité, par liv. net	— à —	
Bœufs du Texas de choix, par tête	35	à 50
do do 1re qualité, par tête	25	à 35
do do 2me qualité, par tête	12	à 20
Cochons de l'Ouest, par liv. gr.	— 10	à — 13
do du pays do	— 8	à — 10
Moutons du Texas, en lots, par tête	3 25	à 5 25
do en pays par tête	—	à —
do de l'Ouest, choix, par tête	—	à 9 00
Vaches à lait, de choix par tête	80	à 100
Veaux d'un an, par tête	6 50	à 12

Décédé hier matin, à 5 heures et demie, J. HIPPOLYTE LE BON, natif de Paris (France), à l'âge de 77 ans. Les amis et connaissances des familles Le Bon et Gautier sont priés, sans autre invitation, d'assister aux funérailles qui auront lieu ce matin, 21, à 9 heures.

Le corps est exposé rue St-Philippe, entre Villeré et Robertson, au No. 220.

Décédé hier matin, MARTIN ALFRED DELLANDE, âgé de 46 ans. L'enterrement aura lieu cette après midi, à quatre heures et demie. Le corps est exposé chez sa mère, rue Robertson, entre Annette et St Bernard, No 227.
Clergé St-Augustin.

Un service funèbre sera célébré samedi, 22 septembre, à l'Eglise de St. Augustin, à 8 heures A. M., pour le repos de l'âme de feue dame Clémence Broussard, épouse de JOSEPH M. GRASS.

Ses amis et connaissances, ainsi que ceux de sa famille sont priés d'y assister sans autre invitation.

No. 11, RUE BARONNE.

Le Dr. EMILE LAMM, dentiste, en assoc. [illegible] a l'honneur d'avertir le public, [illegible] charge du cabinet du Dr James S. Knapp pendant la durée de l'été, a dater du 1er octobre prochain il montera un cabinet pour son propre compte au No. 11, rue Baronne. Prix des plus modérés, les mêmes que ceux du Dr. Orain. 21 sept—1m.

Sociedad Española de Beneficencia Mutua.

ASAMBLEA GENERAL EXTRAORDINARIA.

LOS miembros que componen esta Sociedad se servirán concurrir a la reunion que tendrá lugar en la calle del Bayou, No 162, el DOMINGO, 23 DEL CORRIENTE, a las 5 1/2 de la tarde. Debiendo tratarse de asuntos de interés se espera de todos los socios la mas puntual asistencia.

Nueva Orleans, 21 de setiembre de 1866.
Por disposicion del Sr. Presidente,
21 sept—2t El Secretario E. R. TORIBIO.

Changement de Local.

A. FEIBER a transporté son magasin d'encan du No. 39 de la rue du Camp, au **No. 46 de la rue de Chartres**, entre les rues Douane et Bienville.
21 sept—1 com

Avis.

JE préviens les marchands et le public en général que la jeune fille que j'ai élevée étant mariée et hors de chez moi, je ne serai responsable d'aucune dette contractée par elle.
21 sept—3 Vve B. DURAND, No 31 rue Royale.

Demande de professeur.

UN professeur de français et d'anglais trouverait à s'employer à la campagne. S'adresser au bureau de l'ABEILLE. 21 sept

COLLEGE
DIRIGÉ PAR M. CARON.
Rue des Remparts No 260.
PENSIONNAT ET EXTERNAT.

ENSEIGNEMENT. Le Français, l'Anglais, l'Espagnol, l'Allemand, l'Ecriture, le Calcul, la Tenue des Livres, &c. &c. Toutes les Connaissances Usuelles. Classes du soir pour les jeunes gens, entre 7 et 9 heures P. M.

Externes	$4 à $10 par mois
Pensionnaires	$25 "
Classes du soir	$3 "

21 sept—10f

Chaux, "Cape," de Richards.

CETTE CHAUX, bien connue et appréciée depuis quinze ans, par les fabricants de sucre et autres acheteurs, est à vendre, au dépôt du fabricant, Stone and Marble Yard, rue de la Douane, No 167 entre les rues Dauphine et Bourgogne.
21 sept—1 m NEWTON RICHARDS.

Cinquante piastres de récompense

PERDU pendant le déménagement de la rue St. Anne, près des Remparts à la rue Dauphine, entre Conti et Bienville, No 60, une petite boîte en noir et [illegible] contenant [illegible]. Il sera donné une récompense de cinquante piastres. 21 sept—3t

Demande de Cuisinière.

ON demande une bonne cuisinière.
S'adresser au coin des rues Dauphine et Conti.
21 sept—1 sem

Demande de Nourrice.

UNE BONNE NOURRICE, sans enfant, de couleur, trouvera un emploi en s'adressant au No 115, rue Dumaine, immédiatement.
Nlle Orléans, 21 septembre 1866 21 sep

AVIS
aux Planteurs, aux Tonneliers et au Public.

30,000 pieds perches Hickory vert No 1, de l'Ouest à 6 pieds de longueur.

10,000 pieds perches Hickory vert No 1, de l'Ouest, à [illegible] pieds de longueur.

5,000 pieds perches Hickory vert No 1, de l'Ouest, [illegible] de demi barils.

A vendre à bas prix, en lots ou au gré des acheteurs. Constamment à vendre ou à louer: chalands, barges modèles ou à plate bords.

Ayant des transports à vapeur, je suis prêt à faire des contrats pour vendre ou transporter le bois de construction, le bois de chauffage, les briques à feu, &c. à un point quelconque de la côte en-dessous du Bayou Sara.
20 sept—2m C. McPHELIN, No 56, rue Nouvelle-Levée.

Loterie de la Havane.

C'EST samedi, 22 du courant, qu'aura lieu le tirage 764 de la loterie de la Havane. Les personnes qui n'ont pas encore pris de billets et qui désirent en avoir, pourront en obtenir en s'adressant chez
JUAN GARCIA Y MORA,
No 83, rue Douane, encoignure Passage de la Bourse.
20 sept—3f

EN DEBARQUEMENT
du navire "Canova," du Hâvre.

100 caisses ABSINTHE (E. Pernod).
25 caisses KIRSCH,
10 " CHABLIS, 1/4 et 1/2 bouteilles,
5 " CHAMBERTIN, 1/2 "
5 " CLOS DE VOUGEOT, 1/2 bouteilles.
6 barriques VIN ROUGE Bourgogne (Macon).
4 feuillettes CHABLIS,
2 " MONTRACHET.
A vendre par J. N. CURIEN.
20 sept—2f 20, rue Toulouse.

AVIS.

DEUX PERSONNES engagées dans une excellente industrie, demandent un associé bailleur de fonds ayant à sa disposition $3,000 à $10,000 comptant, afin d'entreprendre, sur une plus gra de échelle, leur genre d'affaires, qui est sûr, fructueux et offre de beaux bénéfices. La personne qui avancera les fonds — pour sa sécurité personne le — tiendra les livres de la maison et gérera en son nom [illegible] — Laisser au bureau de ce journal l'adresse et le lieu de l'entrevue, aux initiales de H. H. H.
20 sept—3f

A Vendre.

Plusieurs WAGONS et AMBULANCES, en bon état, seront vendus à bon marché. A vendre également, des HARNAIS de seconde main.
S'adresser à J. O. LEON,
16 sept—1m Au coin des rues Perdido et Liberté.

DIVERS à vendre pour clôture des consignations:
60 barriques ST EMILION;
24 do CANTENAC;
10 do LISTRAC;
50 do COTES DE BOURG;
200 caisses grandes et demi BOUTEILLES;
Vin ST JULIEN, sans étiquettes;
50 caisses Sherry, Laud et Club;
10 barils Virginia old RYE WHISKY.
1er sept—1m J. J. HERR, Coin Gravier et Nouvelle Levée.

CHAMPAGNE Charles FARRE.

SIX CENTS caisses vins de Sillery, Cabinet et Impérial en grandes et demi bouteilles, à vendre en lots par J. J. HERR,
1er sep— Coin Gravier et Levée.

CHOLERA.

Liqueur anti-cholérique de Raspail.

CETTE liqueur inventée par M. Raspail, (un des plus grands chimistes du monde) est le seul préservatif reconnu efficace et employé par les trois quarts des populations européennes menacées du choléra.
C'est un remède certain contre la diarrhée chronique, la dysenterie, &c. A vendre par
F. GAUDOZ, Pharmacien,
1er juil— Encoignure Orléans et Bourbon.

Avis.

LES soussignés ont transporté leur bureau au **No 58 de la rue Carondelet**, entre les rues Union et Perdido.
M. Louis A. Wiltz est chargé de leur procuration, par acte passé pardevant M. E. Bouny, notaire public.
9 sept—10 FLAUCHE & WILTZ.

LES SOUSSIGNÉS

Ont formé ce jour une société sous la raison de BERAUD & GIBERT pour les affaires de commission en général.
M. Pierre Roy, ancien associé de la maison Bellocq, Noblom & Co, est porteur de notre procuration générale.
BERAUD & GIBERT,
1er sep—1 m 61, rue Carondelet.

COLLEGE
DE LA LOUISIANE,
Dirigé par M. le colonel A. FERRIER.
PENSIONNAT ET EXTERNAT.

LES cours de cette institution sont en pleine activité. Les classes supérieures confiées à des professeurs de premier mérite, comprennent le Latin, le Grec, les Mathématiques—Algèbre et Géométrie—et les cours de Rhétorique et de Philosophie en Anglais et en Français.
Les classes intermédiaires et les divisions élémentaires sont placées sous la direction de professeurs actifs et éprouvés.
L'Anglais, le Français et la Tenue des livres, y sont enseignés simultanément—L'Allemand, l'Espagnol et l'Italien recevront à s'aider sans supplément.
Les prix d'admission varient de $4 à $10 selon le degré d'avancement des élèves.
Pour le PENSIONNAT on traite de gré à gré avec les familles.
LES CLASSES DU SOIR destinées aux jeunes gens du commerce comprennent la Tenue des Livres, le calcul de commerce et l'étude de l'Anglais et du Français.
—Prix: $5.
Le Collège est situé rue Hôpital, No 134, entre Dauphine et Bourgogne. 25 oct— MVD

Proclamation du Maire.

Mairie de la Nlle Orléans,
Hôtel-de-Ville, 20 septembre 1866.

Etant, en ma qualité de Maire de la ville de la Nlle Orléans, revêtu de l'autorité de faire enlever toutes barrières ou obstructions d'une rue ou voie publique quelconque, après avis inséré, en français et en anglais dans deux journaux de la ville, et adressé à la personne ou les personnes (s'il en est connues) qui les font construire, et, dans le cas où ces personnes ne sont pas connues, de faire vendre lesdites barrières et obstructions si elles peuvent être vendues.

Qu'il soit connu par tous les habitants de la section comprise entre les rues Galvez, Canal, Julia et la Chaussée de la Metairie, que, nonobstant que les barrières ou autres obstructions qui empêchent l'ouverture desdites rues doivent être enlevées dans les dix jours qui suivront la date de cette proclamation, je ferai mettre à exécution la première section d'un Acte de l'Assemblée Générale de la Louisiane, lequel Acte est intitulé "Acte concernant les Levées et ayant d'autres buts."
[Signé] JOHN T. MONROE, Maire.
Pour copie conforme:
JOHN W. OVERALL,
Secrétaire. 21 sept—10

T. BAILLY BLANCHARD Jr,
38 et 40, Vieille-Levée,

OFFRE A VENDRE
EN MAGASIN ET A L'ENTREPOT:

300 barriques VINS ROUGES,
100 do et demi barriques VINS BLANCS,
[illegible] caisses VIN ROUGE Canon, Bazas et Pessac,
700 do do do clos Montagne et St-Macaire
700 do do do St-Loubès Jules Vinard & Co,
400 do do Graves St Germain Bégué et Frère,
100 paniers CHAMPAGNE Piper Heidsieck,
40 do do B. A. Perrier,
50 futailles COGNAC J. Faure & Co. de 1855 à 1865
30 do do Laprad rée 1862
10 do do Boutelleau et C. rée
10 do do Mre Castinon, fine Champagne [1825]
100 do do Rochelle Pellevoisin Lepreuve
200 caisses SARDINES, [illegible] des marques de J. Peneau, T. Rondenet & Co. Lefrance, Balestra
10 do [illegible] CHAMPIGNONS J. Peneau
15 do do PETITS POIS [illegible]
10 do FRUITS A L'EAU DE VIE [illegible]
50 do [illegible] et demi bout. HUILE D'OLIVE [illegible]
100 do VINAIGRE de vin blanc Cassel et Barbier
30 barils do do do do
10 caisses VERMOUTH Noilly Prat & Co
20 do ABSINTHE première qualité E. Pernod,
25 do KIRSCH do do do
20 do CASSIS Noilly Prat & Co
50 do LIQUEUR VERTE et JAUNE [illegible]
30 paniers ANISETTE EXTRA de Chauvet & [illegible]
20 caisses LIQUEURS do do do
20 do MARASQUINO
20 do CURACAO
25 do ANISETTE Marie Brizard
[illegible] caisses BOUCHONS [illegible]
[illegible] BOUTEILLES [illegible]
15 barils BOURBON WHISKEY A. Z.
10 do TUSCALOOSA do
15 do [illegible] Malt WHISKEY
15 do Moore & Moore do
10 do S. N. Pike's [illegible]
10 do Peeps RYE GIN
10 do IMITATION COGNAC
21 sept—3

Fromage, Sardines, Pois et Champignons.

75 caisses fromage de Hollande
[illegible] fromage de Gruyère
150 caisses de 1/4 à [illegible] boîtes sardines marques supérieures,
60 do de 300 boîtes **petits pois français**, frais,
10 do de 1/2 à boîtes champignons frais [illegible] tout
En débarquement du navire "Canova" arrivé du Havre. A vendre par
21 sept—6 **PIAGGIO Frères**, rue de la Vieille Levée, No 61.

Genièvre, Absinthe, Kirsch.

50 pipes genièvre de Hollande [illegible] Prize Medal
[illegible] caisses absinthe [illegible] E. Pernod
150 [illegible] kirsch [illegible]
En débarquement du navire "Canova" arrivé du Havre. A vendre par
21 sept—6 **PIAGGIO Frères**, rue de la Vieille Levée, No 61.

Cognac, Vermouth, Vins, &c.

50 barriques vin rouge St Macaire, Blaye—article supérieur,
200 caisses, do et demi bouteilles vin rouge et vin blanc des marques Blaye, Cognac, Pomignac
100 caisses liqueurs françaises et italiennes assorties
50 vin de Bourgogne marque Pomard
50 vin rouge et vin blanc Barbera et Asti,
En magasin et à vendre par
21 sept—6 **PIAGGIO Frères**, rue de la Vieille Levée, No 61.

OPIUM, ESSENCE, REGLISSE ET MANNE.

75 [illegible] opium de Smyrne
[illegible] livres [illegible] réglisse de la Calabre
[illegible] livres [illegible]
[illegible] livres huile de Bergamotte,
[illegible] livres [illegible]
[illegible] bo. [illegible]
En magasin et à vendre par PIAGGIO FRERES
21 sept—1 m Rue de la Vieille Levée, No 61.

Remerciements.

Au Public de la Nouvelle-Orléans.

ABANDONNANT [illegible] ANN C. LA BLANCHE, rue Bienville No 182.

AVIS.

L. COLLIGNON, Entrepreneur de Vidanges [illegible] entre Marais et Trémé. 19 sept—1m

Perdu.

UN BILLET de la Loterie de la Havane, portant le No [illegible] du tirage No 764 [illegible] 19 sept—3

En débarquement du navire Canova du Havre.

100 CAISSES ABSINTHE, E. Pernod,
10 do PETITS POIS, Briant,
10 do CHAMPIGNONS,
10 do TRUFFES du Perigord,

En magasin et en Douane.

200 paniers HUILE Plagniol,
50 caisses VERMOUTH Noilly
10 barriques VIN Bordeaux,
30 barriques VIN Marseille,
40 quarts MADERE, F. Valette et autres,
20 quarts PORT, F. Durand,
20 quarts SHERRY Paul E. Thomas,
75 huitièmes SHERRY Valette,
200 caisses VIN ROUGE St Loubès,
100 caisses VIN BLANC,
150 caisses VERMICELLI et MACARONI d'Aix,
150 caisses SARDINES 1/4 et 1/2 boites,
200 caisses SALAISONS assorties,
100 caisses LIQUEURS, CURAÇAO et MARASCHINO,
100 caisses VINAIGRE à l'Estragon
200 paniers CHAMPAGNE, diverses marques,
300 caisses SAVON de Marseille,
500 caisses MUSCAT Frontignan,
A vendre par
BLANCHIN & GIRAUD,
19 sept—1m 63 rue Vieille-Levée.

Boulangerie de la Louisiane.

BEALS & MILLER

ont transporté leur dépôt de Biscuit au **No 9, rue Fulton et No 11, rue Nouvelle-Levée**, entre les rues de la Commune et Gravier. 19 sept—1m

AVIS.

La société existant en cette ville sous la raison de F. FERNANDEZ & ABRAMS, pour les transactions d'affaires d'encan, de commission et de courtage, est dissoute à partir de ce jour par consentement mutuel.
Nouvelle Orléans, 18 septembre 1866.
FRANCIS FERNANDEZ.
18 sept—10 MAURICE ABRAMS.

EN débarquement des navires Abbottsford de Liverpool et Brunswick de la Havane
10 caisses Pâte et Gelée de Guayave, boites 1/4 liv.;
[illegible]
30 barils Allsopp's Ale pts.
400 boîtes Biscuits anglais de Huntley & Palmer, tels que Cracknells, Captains, Nic-Nac, Trav'ler, Pearl, Vanille, Victoria et Gin er Nuts.
A vendre chez J. B. SOLARI,
18 sep— Rue Royale, coin de St Louis.

Fil en Bobine, d'Alexander.

Les soussignés, Agents pour la vente du Fil en Bobine de MM. R. F. & J. Alexander & Co, de Glasgow, ont constamment en magasin un choix complet de ce célèbre article, qu'ils offrent au commerce en quantités au gré des acheteurs.
16 sept—1m CRAMER & CO., Rue de la Douane, No 36.

Groves & Church,
Rue Poydras No 144.—Côté Sud.

MARCHANDS de fourneaux de cuisine, poëles, cheminées, grates, ferblanterie [illegible] et autres articles en fer fondu, articles en cuivre et [illegible] de ménage. Ils ont constamment un choix complet sur lequel ils appellent l'attention des marchands de la ville et de la campagne, et qu'ils leur vendront à bas prix.
16 sep—1m

BIERE ANGLAISE
DE WM. YOUNGER & CO. EDINBURGH.
Brulatour & Co., Seuls Agents.

REÇU par le navire Abbottsford de Liverpool, 250 futailles Bière et Porter, à vendre par ces agents.
No 12 rue Conti. 16 sept—1m

A Vendre,

CUIR à semelles,
CUIR à Harnais,
PEAUX de veau,
Aux prix de fabrique.
S'adresser à AVENDAÑO FRERES,
16 sept—1m Rue de la Commune, 155.

Magasin de Tapis.
RUE DE CHARTRES No 17.

NOUS avons reçu dernièrement.
Des TAPIS de toute espèce et de toutes qualités.
Des TOILES CIRÉES de toutes qualités, pour chambres, corridors, &c.
Des ARTICLES A RIDEAUX, des rideaux de dentelle, corniches et bandes, en grande variété, stores, cris, dessus de tables, couvertures de tables et de lampes, nattes de toutes largeurs.
16 sept— A. BROUSSEAU & Co.

AVIS.
Des Propositions cachetées, en Duplicata,
seront reçues, jusqu'au 27 septembre 1866, à midi, pour fournir au Département des Vivres [illegible]:

10,000 Quarante mille livres de bon Savon brun [illegible].

5000 Cinq mille livres des meilleures chandelles Adamantine [illegible].

1000 Mille cent boîtes en ferblanc de tomates [illegible].

1000 Mille cent boîtes en ferblanc des meilleures pêches [illegible].

1000 Mille barils de bon sel fin [illegible].

[illegible]
Nlle-Orléans, Lue, 15 septembre 186
[illegible] A. BECKWITH,
18 sept—[illegible] Brv. Brig. gen. U. S. Surint. des vivres.

Reçu
PAR LE STEAMER *FIRE QUEEN*,

Un grand assortiment de
Médicaments spéciaux français,
De **PRODUITS CHIMIQUES** des meilleures provenances.

De **BANDAGES**, de **SUSPENSOIRS**, **SERRE-BRAS**-[illegible], **SONDES** et **BOUGIES** en gomme, etc. etc.

HUILES ESSENTIELLES de roses, bergamottes, citrons, [illegible] etc. etc. Artificielles de cognac, framboises, etc. etc.

EAUX MINERALES NATURELLES de Vichy (de toutes les sources) de Kissengen, &c., &c.

A vendre à la pharmacie D. PERES,
18 sept—1m 25 rue Chartres [illegible].

AVIS.

DEUX ou plusieurs personnes pourront trouver des appartements [illegible] de Chartres [illegible].

LOTERIE
DE L'ETAT DU KENTUCKY.

CHAS. H MURRAY & CO. directeurs.
GROS LOT ....$100 000.
LOTERIE DE L'ETAT DU KENTUCKY.
Classe K.—Au bénéfice du College Shelby, [illegible] tirée à Covington, Ky. le
SAMEDI, 29 SEPTEMBRE 1866.
Seulement 30,000 numéros — 695 Prix.

PLAN.

[illegible]

—Approximations:—

[illegible]

Billet entier $24; demi $12; quart de billet $6; huitième de billet $3 [illegible] $1 50.
Les billets sont à vendre par
CHAS T. HOWARD,
Qui paie aussi les lots gagnés.
No 40, rue du Camp
ou à la boîte No 682 du bureau de poste de la Nlle-Orléans.

Institution et Académie militaire
DE
L'ETAT DE LA LOUISIANE.
(The Louisiana State Seminary of Learning and Military Academy.

[illegible]

Professeurs.

DAVID F. BOYD, [illegible]
RICHARD M. VENABLE, [illegible]
JOHN A. A. WEST, professeur de mathématiques [illegible]
JEAN PIERRE BELLIER, professeur de langues [illegible]
EDWARD CUNNINGHAM, professeur d'histoire naturelle.
JOHN R. PAGE, M. D., professeur de chimie [illegible]
JAMES W. WILSON, M. D., [illegible]
JAMES M. BOYD, A. M., [illegible]
ROBERT E. RIVES, A. M., [illegible]

Cours des études.

[illegible]

Admission des Elèves.

[illegible]

Pour être admis au Departement Preparatoire, il faut savoir lire, écrire et épeler, savoir l'arithmétique jusqu'aux proportions inclusivement, et les rudiments de la grammaire anglaise et de la géographie.

Pour entrer au Departement Académique, il faut savoir l'arithmétique et l'algèbre jusqu'aux équations du 1er degré, la grammaire anglaise, la géographie, les éléments de la grammaire latine et française.

Aucun élève ne sera admis dans les cours spéciaux du génie civil ou de médecine, qu'il n'ait les qualités requises pour entrer dans la seconde classe du Département Académique.

Les parents ou tuteurs doivent, en présentant leurs enfants ou pupilles, désigner par écrit les cours d'études ou le cours spécial qu'ils désirent qu'ils suivent ces derniers.

Dépenses par session de dix mois.

L'enseignement, la pension, le blanchissage, l'usage des meubles d'école, le feu, la lumière, les honoraires pour le cours de médecine et l'entrée à la bibliothèque, les livres de classe, le papier, les plumes, &c., coûtent $400, payables moitié d'avance et le reste le 1er février. On doit aussi déposer un extrait pour les éventualités, remboursement est fait de ce qui n'est pas dépensé.

Ces $400 couvrent toutes les dépenses à l'exception des vêtements dont chaque élève doit apporter une quantité suffisante.

Les paiements se font d'avance. Cette règle n'admet pas d'exception et sera rigoureusement appliquée.

On prie les parents de ne point donner beaucoup d'argent de poche à leurs enfants,—jamais plus de $5 par mois.

Avis Spécial.

L'Académie possédant 106 élèves à la clôture de la dernière session, et ce nombre devant certainement s'élever à 200 pendant la session prochaine, on prie les familles qui voudront y faire admettre leurs enfants de les y envoyer le premier jour de la session.

Les élèves envoyés aux frais de l'Etat doivent être présents au commencement de la session, s'ils veulent qu'on leur réserve des places.

Pour de plus amples renseignements s'adresser à
D. F. BOYD, Surintendant.
Bureau de Poste d'Alexandria, Lne.
7 sept—1m

LA MEILLEURE
de toutes les presses à coton.

Vingt seulement à vendre en ville.

UNE PRESSE à bon marché et meilleure que toutes celles qui coûtent beaucoup — **La presse Beatrice** sera exhibée; deux ouvriers la feront fonctionner [illegible] cubes, dans le coin No [illegible] teurs, au coin des rues Annonciation et [illegible].
THOMAS BAIRD,
rue Ste-Marie, No 12, coin Annonciation.

On peut laisser les ordres au dépôt de corde et de corde d'emballage de A. P. DEMILT
15sept rue Gravier, No [illegible].

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

Reçu de Floride, 2000 pieds de tringles [illegible] pour lattes et petites tringles pour vitrines d'intérieur. A vendre chez
7 sept—1m C. ROUYER, 135 rue de Chartres.

Victor Maignan & F. Laborde,
Marchands-commissionnaires et importateurs de vins, eaux-de-vie, sardines, fruits, conserves, etc., etc.
NO 42 RUE VIEILLE-LEVEE.
juillet—3m

Cigares. Cigares.

NOUS avons en magasin un joli assortiment de CIGARES de la Havane et du pays, que nous nous proposons de vendre à des prix très raisonnables.
LAVEQUE & VELASCO,
Successeurs de J. M. Caballero,
14 sept—1f Rue Vieille Levée, No 46.

TRANSFERT DE MAGASIN.
Mr. C. DUHAMEL, Opticien,
a transporté son magasin du No 68, rue de Chartres, au coin des rues Bienville et Chartres. 1er sept—1 m

A VENDRE.

Une bonne barouche à quatre places et un excellent cheval.
S'adresser à M. J. Beard, sellier, rue Bourbon, No 288, entre Dumaine et St-Philippe.

UNE NOUVELLE ET GRANDE EPOQUE EN MEDECINE.

Le Dr MAGGIEL est le fondateur d'un nouveau système de l'art de guérir [illegible]

A vendre par
J. MAGGIEL,
11, Pine street, New York.
En partout et [illegible] pharmaciens, à 25 cents la boîte.
14 sep—1 an dj

Quelque chose de nouveau
SOUS LE SOLEIL.

Une Nouvelle Ere dans la Médecine

Que les malades lisent ce qui suit:

[illegible]

JAMES SMEITRE,
Notaire public,
Wall street, New York.

[illegible]

JAMES MYERS,
Avenue D.

[illegible]

WILSON HARVEY,
47, Pitt street.

New York, 7 avril 1865.

[illegible]

J. HARDY,
119 Goerick street.

EXTRAITS DE DIFFERENTES LETTRES

[illegible]

J. MAGGIEL, M. D.

PILULES ET SALVE DE MAGGIEL
se vendent à la Nouvelle-Orléans chez
BARNES WARD & CO.

Pour les maladies bilieuses,

[illegible]

Pour les maladies de la peau,

[illegible]

LES PILULES DU DR. MAGGIEL

guérissent invariablement les maladies suivantes:

L'asthme,	La fièvre ou frisson,
Les maladies d'entrailles,	Les maux de tête,
La toux,	L'indigestion,
Le rhume,	L'influenza,
Les maladies de poitrine,	L'inflammation,
La constipation,	La faiblesse interne,
La dyspepsie,	La maladie de foie,
La diarrhée,	L'abattement,
L'hydropisie,	Les rhumatismes,
La débilité.	La teigne,
	Les maladies de la peau.

Chaque boîte contient douze pilules.

[illegible]

AVIS.

A LOUER pour un an ou plus, une excellente TERRE à la [illegible] Pour connaître les conditions s'adresser [illegible] à AD. BLACK [illegible] [illegible] A. M. LA TERRASSE, chez M. Boulet, marchand de semences, rue Ursulines, entre Levée et Chartres. 20 juillet—

Bureau de l'Avocat Assistant de Ville.
No 70, rue St-Louis.

Nouvelle-Orléans, 8 septembre 1866.

[illegible]
10 sept—10f E. BERMUDEZ, Avocat assistant de ville.

Avis Spécial.

Nlle-Orléans, 7 septembre 1866.

Bureau de la Compagnie d'Assurance de Londres et de Lancashire

LE taux des primes d'assurance étant réduit par le Bureau des Assureurs, cette Compagnie est prête à prendre des risques sur toute espèce de propriétés et à se conformer au nouveau tarif.
Escompte [illegible] d'après le tarif.
Par ordre du Bureau.
7 sept—1m JOHN. T. HEATH, Secrétaire.

PERDU.

LE 29 courant, dans le voisinage de la Poste, le mandat suivant [illegible] E. BOUNY,
24 août—1m Notaire, 43 Passage de la Bourse.

Graines de jardinage de Landreth.
RECOLTE DE 1866.

Le soussigné vient de recevoir par le steamer [illegible] un grand assortiment de **Graines de jardinage** d'automne et d'hiver, qu'il vendra en quantité au gré des acheteurs.
H. HAFNER,
2 sept—1 m Rue St-Charles No 105, en face du théâtre St-Charles.

A LOUER.

UNE MAISON HAUTE, rue Victoire. Elle est en parfait état. S'adresser à
F. A. DUCROS,
[illegible] 156 rue Commune.

A Louer,

Une maison, rue de Conti, No 94, entre St-Louis et Conti, ayant magasin, entre-sol et [illegible]. S'adresser à M. VICTOR PERRILLIAT, rue Carondelet [illegible].
12 sept—

A VENDRE.

Au [illegible] une HABITATION à RIZ [illegible] arpents de face au fleuve [illegible] une quantité de beaux orangers.
Pour plus de détails, s'adresser au No 245 rue Conti.
5 sept—1m

Salon d'Huîtres et Restaurant de Frank.

Rue d'Orléans, No 24, entre les rues Royale et Bourbon, en face du Théâtre d'Orléans. FRANK KLEIN.
On y trouvera de bonnes huîtres et une excellente table. Venez chez le vieux Frank. L'ouverture a eu lieu le 1er septembre 1866.

Café et Grocerie.

A VENDRE, pour cause de départ, le Café et la Grocerie située Chemin du Bayou, à l'angle de la rue Johnson.—Le Café et la Grocerie sont bien fournis de liqueurs de choix et d'articles variés. [illegible] — La maison est également à vendre, le propriétaire désirant se retirer totalement des affaires.

SPECTACLES.

ACADEMIE de MUSIQUE.
RUE ST. CHARLES

Spalding & Bidwell—Propriétaires et Directeurs.

J. KITTREDGE .... Trésorier.

La salle est parfaitement aérée à l'aide d'une puissante machine patentée.

SECONDE SEMAINE DU CIRQUE ROYAL ESPAGNOL de JOSE CHIARINI

Qui a ouvert une ère nouvelle dans l'histoire du Cirque—Représentations TOUS LES SOIRS et les SAMEDIS, à midi.

Les portes s'ouvrent à sept heures et le Spectacle commence à 8 heures.

Le bureau est ouvert de 9 heures du matin à 4 heures de l'après-midi.

Pour les représentations de jour, les portes s'ouvrent à 11 heures et le spectacle commence à midi. 18 sept

Théâtre St-Charles.

Propriétaires.........Ben De Bar & E. Eddy

SAISON PRELIMINAIRE.

Dernière Semaine des

Menestrels de Duprez & Benedict,

qui donneront tous les soirs un de leurs célèbres CONCERTS ETHIOPIENS avec chansons nouvelles, danses, pièces comiques, &c., 16 sept—au 21 sept m

Taxes d'Etat.

DERNIER MOIS POUR PAYER LES TAXES.

Aux Contribuables du Deuxième District.

LES Contribuables sont notifiés que les rôles pour la collection des taxes d'Etat, pour l'année 1866, seront fermés le 30 septembre [illegible] et éviter les conséquences [illegible] de l'Etat doivent payer [illegible] piration du mois.
L. C. LEMARIE, Collecteur [illegible]
11 sept au 30 Bureau [illegible]

LIQUIDATION POSITIVE
POUR CAUSE DE DEPART

M. J. REBATTU a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général qu'à partir de ce jour il liquidera son stock de **marchandises sèches** en détail à [illegible] M. J. REBATTU invite les personnes [illegible] personnes qui lui doivent de vouloir régler [illegible] de ce mois
4 sept—1m J. REBATTU, [illegible] Chartres [illegible] No 33.

DROGUES, MEDICAMENTS, PEINTURES, HUILES, ETC.

CUSACHS & OGDEN,

Encoignure Royale et St-Philippe,
IMPORTATEURS
ET MARCHANDS EN GROS
DE

Drogues,
Médicaments,
Peintures,
Huiles,
Huiles essentielles, etc.

Ont constamment en main un assortiment complet des articles ci-dessus,

AINSI QUE TOUS ARTICLES POUR

TEINTURIERS,
DISTILLATEURS,
PARFUMEURS,
PEINTRES, &c. &c.

Aussi — INDIGO Guatemala et BOUCHONS de toutes grandeurs et qualités. 1er nov

Mr. C. DUHAMEL, Opticien,

A transporté son magasin No 68, rue de Chartres à l'angle des rues Chartres et Bienville, au local précédemment occupé par Mr. A. Faivre. 1er sept—1m

C. CAVAROC & CO.,
NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES,
116 RUE ROYALE.

Avances libérales

Sur consignations de coton et autres produits
A nos amis de
LIVERPOOL, HAVRE ET BORDEAUX.
C. CAVAROC & CO.

CHANGE

Avantageux à terme, à la convenance des Acheteurs, sur

Paris, Andelys, Angoulême, Agen, Arras, Auch, Aurillac, Alençon, Bayonne, Brest, Bar-le-Duc, Besançon, Blaye, Blois, Beauvais, Boulogne, Bordeaux, Caen, Carcassonne, Clermont Ferrand, Charleville, Castelnaudary, Cahors, Castres, Chalons-sur-Mar, Dunkerque, Dieppe, Elbeuf, Grenoble, Gray, Havre, Lyon, Laval, Lille, Limoges, Libourne, Lorient, Marseille, Mulhouse, Mans (le), Montpellier, Nantes, Nancy, Narbonne, Orléans, Pau, Périgueux, Puy (le), Perpignan, Quimper, Rouen, Reims, Rodez, Rochelle (la), Rennes, Rochefort, Roanne, Strasbourg, St-Etienne, St-Quentin, Saumur, Toulouse, Tarbes, Tours.

A vendre par C. CAVAROC & CO. 116, rue Royale.

VINS FINS
DE LA MAISON SEIGNOURET FRERES, DE BORDEAUX.

150 barriques vin rouge Château Dulon, diverses qualités.

100	demi barr.	do	do
500	caisses	do	do
150	do	do	Château Terrefort,
100	do	do	Château Talbot,
50	do	do	Château Lafitte,
30	do	do	Château Larose,
15	do	do	Chateau Margaux,
25	do	do	Château Léoville,
125	do	do	St-Julien,
100	do	vin blanc	Sauterne,
50	do	do	Barsac,
10	do	do	Beaune,
10	do	do	Château Yquem,

A vendre par C. CAVAROC & CO. 116, rue Royale.

VIN ROUGE EN CAISSES.
2500 caisses vin rouge St Loubès et Ste-Eulalie.
En magasin et à vendre par C. CAVAROC & Co., 116 rue Royale.

VIN ROUGE EN BARRIQUES.
100 barriques vin rouge, bon ordinaire,
En magasin et à vendre par C. CAVAROC & Co. 116 rue Royale.

ROUSSILLON — CAHORS.
40 barriques vin rouge, Roussillon, très étoffé,
20 do do Cahors, do.
En magasin et à vendre par C. CAVAROC & Co., 116 rue Royale.

VIN DE BOURGOGNE.
30 caisses Chambertin, Clos Vougeot, Romanée, Nuits, de la marque Ch. Marey & Cie Liger Belair.
En magasin et à vendre par C. CAVAROC & Co. 116 rue Royale.

HUILE D'OLIVE J. PLAGNIOL.
2000 caisses huile d'olive J. Plagniol, grandes et petites bouteilles.
En magasin et à vendre par C. CAVAROC & Co. 116 rue Royale.

SARDINES A L'HUILE.
500 caisses (1/4 et 1/2 boîtes) sardines à l'huile, marques Rodel, Susbstile, Ch. Ledanteo
En magasin et à vendre par C. CAVAROC & Co. 116 rue Royale.

EAUX-DE-VIE.

30 quarts	Cocq père & fils,	1812,
20 huitièmes	do	do
25 quarts	Achille Petit,	1810,
20 huitièmes	do	do
20 quarts	J. A. Guérin,	1828,
20 huitièmes	do	do
50 quarts	Borel,	

En magasin et sous les clés de la douane.
A vendre par C. CAVAROC & Co. 116 rue Royale.

MALADIES.

M. F. GAUDOZ, pharmacien élève de l'Ecole de Paris, rappelle à ses amis et au public qu'il continue comme par le passé, à traiter les **maladies secrètes** et de la peau.
Toutes les maladies syphilitiques (anciennes et récentes), les écoulements, les dartres, démangeaisons, dartres, boutons, taches blanches, &c. et toutes les maladies provenant d'un sang vicié (dont les deux des maladies nerveuses).
Guérison certaine de la gale (itching) en deux jours.
1er juillet F. GAUDOZ, pharmacien, encoignure Orléans et Bourbon.